

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de 01430

ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 10 DECEMBRE 2013 à 19 heures.**

**Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,**

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

**Absents excusés :** Mr DALLOZ ayant donné procuration à Mr URBIN.  
Mme PREVITALI ayant donné procuration à Mr LIGNY.  
Mesdames JANIN-THYVOT et MARIONNEAU.

**Secrétaire de séance:** Mr Jean-François DURAFOUR.

**Le Conseil Municipal**, suite à un exposé détaillé présenté par le Cabinet Bac Conseils,

- Par 12 voix pour et une abstention, **autorise** Monsieur Le Maire à signer le contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable avec Veolia Eau. Il est établi pour une durée de 15 ans à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2014.
- Par 12 voix pour et une abstention, **autorise** Monsieur Le Maire à signer le contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif et non collectif avec Veolia Eau. Il est établi pour une durée de 15 ans à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2014.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Décide** de ne pas augmenter la part communale de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014. Les tarifs appliqués seront les suivants et par conséquent identiques à ceux de 2013 :

- Eau : 0,7775 €/M3
- Assainissement : 0,1233€/M3

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer une convention de partenariat avec ERDF pour établir un diagnostic des réseaux sur notre territoire et ainsi assister la commune dans son développement futur.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer un contrat de déneigement avec Mr Nicolas DEZECACHE, Compagnie Forestière du Haut-Bugey, pour l'hiver 2013-2014.

**Autorise** Monsieur le Maire à prendre une décision modificative au niveau de la section d'investissement dans le cadre du budget communal. DM N° 02.

Sur proposition de Monsieur le Maire et dans le cadre de l'évolution du régime indemnitaire, **renomme** l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) par l'indemnité d'administration et de technicité (IAT). Ceci concerne les services techniques et administratifs.

**Sollicite** le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de E-Communication de l'Ain, afin que le lotissement Sous la Tour puisse être raccordé au réseau d'éclairage public communal.

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie.

**Le Conseil Municipal est informé:**

- ✚ Que par arrêté de Monsieur le Préfet de l'Ain en date du 06 Décembre 2013, la nouvelle communauté de communes prend la dénomination de: « Communauté de Communes Haut-Bugey ».  
Qu'un changement risque de se produire au niveau du nombre des communes adhérentes, car le village de Serrières sur Ain souhaite être rattaché à la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon. Le nombre passerait donc de 38 à 37.
- ✚ Qu'une commission travaille toujours sur les nouveaux rythmes scolaires et des contacts seront pris avec ALFA 3A pour la mise en place d'activités.
- ✚ Que Madame la Sous-préfète se rendra dans notre commune le 20 Décembre prochain pour une visite dans diverses entreprises.
- ✚ Que la cérémonie des vœux est prévue le jeudi 09 janvier 2014 à 19 h dans la salle des Châteaux.

Séance levée à 23 h.

Le Maire,  
**Dominique TURC**

